Le clocher, bâti de solides pierres de taille fut renversé ; en tombant il s'abattit sur une maison d'habitation sise en face et ensevelit sous les décombres les habitants et les consommateurs d'un restaurateur, qui se trouvait dans cette maison; à 7 heures du soir, on avait retiré 2 cadavres ; la femme de l'aubergiste est grièvement blessée et a reçu des lésions internes.

Une infinité de maisons sont plus ou moins dévastées, les cheminées des fabriques sont presque toutes anéanties; une fabrique de drap est presque entièrement détruite; les rues sont à peine praticables, tellement elles sont encombrées de débris.

Plusieurs canots à l'ancre sur l'Oder, de l'autre côté de la ville, ont été renversés, et les hommes qui les montaient et la famille de l'un des propriétaires ont été noyés.

PETITES NOUVELLES

*** Le *Journal officiel* publie les 26e et 27e listes de la souscription pour l'Institut Pasteur. Le montant total des souscriptions à ce jour s'élève à 711,813 francs.

*** Les fêtes de l'industrie données au Palais-Royal ont commencé jeudi par une fête de jour, à 2 heures, que favorisait un temps magnifique. L'affluence des visiteurs était considérable.

*** M. Buls, le nouveau député de Bruxelles, est arrivé jeudi matin à Paris. Il se propose d'étudier l'aménagement des casernes de pompiers.

*** Un conseiller municipal de New-York, nommé Jaehne, convaincu d'avoir accepté des présents pour voter un privilège à l'administration du chemin de fer de Broadway, a été condamné à neuf ans et dix mois de prison.

*** Il paraît que Mlle de Brazza, sœur du vaillant explorateur, est décidée à accompagner son frère dans l'Ouest africain, lorsqu'il ira prendre possession de son nouveau poste de gouverneur de l'Etat libre du Congo.

M. de Brazza ne quittera Paris que vers la fin de septembre.

NOUVELLES MILITAIRES

Permissions. — Cette année, comme les années précédentes, on accordera des permissions de 20 à 30 jours, sans solde, aux militaires de toutes armes, qui en feront la demande, pour aller travailler, soit dans leur famille, soit chez des particuliers.

Télégraphie militaire. — Hier, au camp de Saint-Maur, devant le ministre de la guerre, ont eu lieu des expériences téléphoniques, qui ont pleinement réussi.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 20 mai. — La zone orageuse signalée hier près de nos côtes persiste ; elle s'est propagée sur la Manche, Brest 757 mjm. Le baromètre monte sur tout le nord de l'Europe; l'aire de fortes pressions qui couvrait l'Italie et le centre du continent s'est étendue vers l'Est, jusqu'en Russie et vers l'Ouest jusqu'à l'Ecosse.

La température est toujours en hausse, excepté sur le littoral, elle est très élevée en Allemagne. Ce matin, le thermomètre marquait 7° à Uléaborg, 16 à Paris, 19 à Monaco, Riga, 21 à Alger, Hambourg et 22 à Berlin.

En France, les pluies orageuses vont continuer, surtout vers les côtes, le temps reste au chaud.

Hier, à Paris, ciel nuageux, la température moyenne 18°1 a surpassé la normale de 3°5.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN DRAME AU BLANC-SEAU. — C'est un bâtelier, nommé Pierre Belpammé, qui, après d'assez longues recherches, a pu repêcher le cadavre de Charles Lefebvre.

Après les constatations légales, le corps du noyé fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Tourcoing et la jeune fille, Mathilde Ségard, a été ramenée à sa famille. Son état de santé est excellent.

Une scène navrante s'est passée, jeudi après-midi, dans l'estaminet du *Fresnoy*, où les héros de ce triste drame avaient été recueillis. La mère du malheureux Ducock, accourue dès qu'elle avait appris la fatale nouvelle, a poussé des cris déchirants à la vue du corps de son fils. Elle est tombée dans un long évanouissement ; plus d'une heure s'est écoulée avant qu'elle ne revînt à elle.

Il est établi que c'est le manque de ressources qui a déterminé le jeune homme à se jeter à l'eau et à tenter de noyer sa compagne. Tous les deux avaient quitté samedi le domicile paternel; ils n'osaient y rentrer, redoutant la colère de leurs parents. Ne travaillant pas, n'ayant pas un liard en poche, ils n'avaient pas mangé depuis *quarante-huit* heures quand Ducock a mis son funeste dessein à exécution !

Il ne voulait pas que Mathilde Ségard lui survécut et en aimât un autre.

Ce douloureux exemple doit inspirer de salutaires reflexions aux jeunes gens — et il y en a malheureusement un si grand nombre à Roubaix — qui, encore presqu'enfants, désertent le toit paternel pour aller vivre à leur guise.

L'agglomération de Roubaix. — Samedi, à quatre heures du soir, la sous-commission municipale se réunira à l'Hôtel-de-Ville pour la révision des limites de l'agglomération de Roubaix.

Les mariages du lundi de la Pentecôte.— La mairie nous communique l'avis suivant :

« Bien que la loi du 8 mars 1886 ait admis le » lundi de la Pentecôte au nombre des jours fériés, » l'officier de l'état-civil procédera au mariage ce » jour-là comme les années précédentes. »

Le bureau d'octroi, actuellement placé à l'extrémité du jardin de Barbieux, en face le kiosque, sera installé à l'entrée dudit jardin, près de l'estaminet de la Montagne.

Recompense industrielle. — Une médaille d'argent a été accordée par le jury du concours régional de Lille, à MM. Dazin frères, brasseurs à Roubaix, qui exposaient pour la première fois.

Ce succès est le résultat de l'application toute récente, et faite pour la première fois en France dans la brasserie de Beaurepaire, de la fermentation haute à basse température, destinée à concurrencer *à bas prix* les bières de provenance allemande. MM. les membres du jury ont été invités par MM. Dazin frères à visiter leur installation.

Nous félicitons nos concitoyens de la distinction dont ils ont été l'objet.

Un tir aux pigeons, organisé par le comité roubaisien, aura lieu au stand du Breucq le lundi 24 mai, à 4 heures du soir.

Accidents. — Mercredi, vers onze heures du matin, un petit garçon de 3 ans, Edouard Duleu, a été renversé dans la rue du Tilleul par une voiture attelée d'un cheval et appartenant à un marchand de lait d'Annappes. L'enfant, atteint à la tête par les sabots du cheval, a été légèrement contusionné au front. Il a été reconduit chez ses parents, rue de Condé, où il a reçu les soins de M. le docteur Degand.

— Une soigneuse, Philomène Groven, demeurant rue de Flandre, a fait une chute, mercredi, dans le corridor de sa maison et s'est fracturé la jambe droite. Jeudi matin, M. le docteur Ch. Bernard l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Cinq nouveaux procès-verbaux pour falsification de lait sont venus s'ajouter, dans le courant de la journée de jeudi, aux deux dont nous avons parlé hier.

Une rixe a éclaté jeudi soir, à onze heures, dans un café du Boulevard de Paris. Deux cochers de fiacre, Achille B.... et Victor L...., se sont pris de querellé. Le premier a porté à son adversaire un coup de poing si violent sur le visage qu'il lui a ensanglanté la mâchoire. Une demi-heure plus tard, Achille B.... était arrêté à son domicile et écroué au dépôt de sûreté.

La consommation du poisson à Roubaix. — Du 10 au 20 mai, 6,373 k. de poisson ont été vendus au Minck.

Leers. — La commune de Leers organise pour le dimanche 25 juillet prochain un grand Carrousel au bénéfice des pauvres.

Exposition des Arts décoratifs, organisée par la société artistique de Roubaix-Tourcoing dans son local de la rue de l'Alouette. —Ouverture le 1er mai. — Entrée, 50 centimes les dimanches, lundis et jeudis; un franc, les autres jours de la semaine. — L'exposition sera ouverte de 10 h. du matin à 6 h. du soir.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TOURCOING

L'incendie de la filature Joire à Tourcoing

Les désastres causés par le feu se succèdent à Tourcoing, depuis quelque temps, d'une façon inquiétante. Nous avons encore à relater aujourd'hui un sinistre considérable.

Jeudi, vers huit heures du soir, le tocsin sonnant à toutes les églises, mettait la population en émoi, Le bruit se répandait que le feu venait de prendre à la filature de coton de M. Alexandre Joire, rue de la Latte.

Quelques minutes après le départ des ouvriers, on vit sortir de la fumée des fenêtres du second étage, vers le milieu du grand bâtiment de filature. On tenta de pénétrer dans la salle, mais une fumée intense en interdisait l'accès.

On dut se borner à ouvrir les prises d'eau qui se trouvent à tous les étages et à lâcher la vapeur.

Les pompiers ne tardèrent pas à arriver avec tout leur matériel et, en attendant que les pompes à vapeur fussent en fonction, la pompe métallique, mise en batterie près des réfrigérants de l'usine, attaqua l'incendie à son foyer. Mais le débit d'eau était insuffisant devant l'intensité toujours croissante des flammes et moins d'une heure après qu'on s'était aperçu de l'incendie, tout les étages de la filature étaient embrasés. On pouvait espérer que le rez-de-chaussée, protégé par des voûtes serait epargné; malheureusement une partie des murs, en s'écroulant, troua la voûte et communiqua le feu à la carderie.

Bientôt tout ce magnifique établissement n'était plus qu'un vaste brasier dont les flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse. Il s'en échappait des flammèches qui tombaient en pluie dans les rues avoisinantes au point d'en rendre l'accès périlleux et qui menaçaient de brûler les courées qui se trouvent à proximité.

Il fallait faire la part du feu et tous les efforts tendirent à protéger la partie intacte de l'établissement comprenant les salles de batteurs, des machines à vapeur et des générateurs, ainsi qu'un bâtiment à rez-de-chaussée parallèle à l'usine et servant de magasin aux cotons filés. En admettant qu'on atteigne ce résultat, les pertes seront encore considérables.

L'usine entière est assurée pour 1,150,000 fr. Les dégâts s'élèveront sûrement à 7 ou 800,000 francs.

Parmi les compagnies d'assurances intéressées, on nous cite la *France*, la *Clementine*, les compagnies anglaises *the Royal, Liverpool* et *the Guardian*.

La filature de coton de M. Alexandre Joire est la plus importante de Tourcoing. Construite sur environ 70 mètres de longueur et 25 à 30 de largeur, elle comprenait un rez-de-chaussée et quatre étages renfermant 25,000 broches en fin et leurs préparations.

Elle occupatt 200 ouvriers qui vont malheureusement se trouver pour assez longtemps sans travail.

Cet établissement était très bien agencé et parfaitement tenu ; il avait été doublé depuis quelques années et c'est la partie neuve qui a été détruite la première. On se perd en conjectures sur les causes qui ont amené en quelques heures sa destruction complète.

Le feu avait été localisé quelque temps à l'endroit même où il s'était produit c'est-à-dire dans la salle du second étage qui renfermait des métiers à filer et si l'on avait pu, dès le début, disposer des jets des deux pompes à vapeur, on aurait peut-être évité de grands désastres. Mais celles-ci nétaient pas encore en pression et la pompe métallique fut impuissante à enrayer les progrès de l'incendie dans cet amas de matières aussi combustibles que le coton.

Toutes les autorités de Tourcoing s'étaient rendues sur le lieu du sinistre et une grande foule stationnait aux alentours. On dût prendre les mesures d'ordre les plus rigoureusas afin d'éviter des accidents.

Les pompiers devront passer une partie de la nuit à inonder les décombres et à protéger les constructions voisines.

P. S. — L'incendie était tellement violent que le guetteur de Lille a aperçu distinctement les flammes. Il a signalé au bureau central un incendie dans la direction de Tourcoing, mais sans pouvoir donner d'indications plus précises.

NOUVEAUX DÉTAILS

Les Pompiers se sont rendus maitres du feu vers deux heures du matin, mais la pompe à vapeur a continué à fonctionner jusqu'à six heures afin d'inonder cet amoncellement de débris fumants.

La carderie, qui se trouve au rez-de-chassée voûté, a pu être en grande partie épargnée. Ainsi que nous l'avons dit hier soir les murs, eu tombant, trouèrent la voûte à l'extrémité de l'établissement et l'incendie se communiqua par cette ouverture à quelques cardes qui furent consumées.

Mais les pompiers dirigèrent sur ce point plusieurs jets puissants et arrivèrent à entraver le progrès du feu ; les plus grands dommages, dans cette partie de l'usine, seront occasionné par l'eau qu'il fallut y déverser.

Les dégats seront moins importants, tout en étant beaucoup trop considérables encore, que nous le supposions de prime abord; on peut les évaluer entre 5 et 600.000 francs. Ce bâtiment de filature incendié était garantie pour 220.000 francs sur les constructions, 395.000 francs sur le matériel et 30.000 francs sur les marchandises en œuvre, aux compagnies *la Providence, la France, la Clémentine, l'Union générale du Nord, The Guardian, The Liverpool London et Globe, et le Lion*. C'est la *Clémentine* qui est le plus fort assureur.

Il y avait dans le bâtiment parallèle à usage de magasin de coton filé, qui a pu être preservé, des marchandises assurées à d'autres Compagnies pour des sommes élevées ; on avait, dès le début de l'incendie, opéré le sauvetage d'une grande partie de ces marchandises ainsi que de tout le mobilier de bureau.

Les causes du sinistres sont toujours inexplicables : il a dû y avoir imprudence ou peut-être malveillance : nous n'acceptons qu'avec réserves cette dernière hypothèse; l'enquête établira jusqu'à quel point cette supposition, basée sur de simples racontars, est fondée.

La plus puissante de nos deux pompes à vapeur a fatigué enormément lundi soir, à cause d'une alimentation insuffisante provenant du diamètre trop petit de la conduite des eaux de la Lys. Le renouvellement de la canalisation s'impose dans quelques quartiers industriels : le grave inconvénient que nous venons d'indiquer en est une nouvelle preuve. Devant les dangers d'incendie qui menacent constamment nos établissements industriels, on ne peut prendre trop de mesures préventives.

Recensement. — On vient d'afficher les dispositions prises par la municipalité pour le dénombrement de la population.

Quelques jours avant le 30 mai, date fixée, il sera remis dans chaque maison autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants plus une feuille de ménage qui devra relater la situation exacte du ménage au 30 Mai. Ces feuilles remplies seront reprises par les recenseurs.

Cour d'assises.— La Chambre des mises en accusation de la Cour de Douai, vient de renvoyer devant la cour d'assises, dont la session s'ouvre lundi prochain, le nommé Pierre Prez, de Tourcoing, pour vol qualifié, à l'aide d'escalade et d'effraction.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les détails de ce méfait qui fut commis, il y a quelque temps, à la sacristie de l'Eglise St-Christophe.

Descente de justice. — M. de Liscouët, juge d'instruction, a passé à Tourcoing une partie de l'après-midi de jeudi afin de recueillir des renseignements sur les responsabilités plus ou moins grandes de participation du sieur Forcade dans quelques vols dont les auteurs sont toujours restés inconnus.

Après perquisition chez un nommé Emile Prouvost, dit le *Mabré*, demeurant rue Nollet, M. de Liscouët a délivré un mandat de dépôt contre cet individu qui serait soupçonné de vol ou de complicité de vol à Roubaix.

Roncq. — Une bande de quatre contrebandiers chargés de tabac étranger a été attaquée, mercredi soir, par le brigadier de douanes Groissart et le préposé Dasbon, de la brigade de cette commune.

Un des fraudeurs a été arrêté : un autre était armée d'un ciseau de charpentier, ce qui pourrait faire croire, de la part de ces individus, des intentions riens moins que pacifiques en cas d'attaque.

LILLE

Arrivée du ministre. — M. Develle, ministre de l'agriculture, arrivera à Lille, ce soir, par le train de 10 h. 40.

Il sera reçu à la gare par les autorités départementales et municipales sans aucune cérémonie.

Il descendra à la Préfecture. Samedi matin, M. Develle recevra le conseil municipal, les sociétés agricoles et les fonctionnaires.

L'après-midi il visitera l'exposition régionale et l'exposition horticole. Le soir il y aura réception à la préfecture. Dimanche matin, après une visite à l'exposition scolaire et au musée, M. le ministre présidera à la distribution des récompenses au Grand-Théâtre et assistera le soir au banquet donné par les sociétés agricoles.

M. le ministre avait eu l'intention de visiter quelques grandes fermes de la région ; on ne sait encore s'il ne consacrera pas la journée du lundi à ces visites.

Les cercles catholiques d'ouvriers. — Nous avons rendu compte hier de la séance tenue dans la matinée.

Dans la séance de l'après-midi la réunion s'est particulièrement occupée des associations de l'œuvre, c'est-à-dire de patronages, des associations de mères chrétiennes, de jeunes filles et dames. M. de Franssu a recommandé l'union la plus complète des patronages et des cercles. M. le président a insisté pour la multiplication des patronages ainsi que les associations de mères chrétiennes et de jeunes filles qui doivent être surtout protégées dans un pays industriel comme le nôtre.

A propos des associations d'hommes, M. le président a attiré l'attention sur le point relatif aux conférences de St-Vincent-de-Paul. Il a émis le vœu que ces conférences, établies dans les cercles, s'occupent spécialement (en dehors des sociétaires tombés dans la détresse par quelque accident) des familles de travailleurs momentanément dans le besoin, à l'exclusion des indigents qu'il convient de laisser aux conférences ordinaires.

La séance a été ensuite levée.

Dans la prochaine séance, les délégaés discuteront l'application de l'œuvre dans les arts et métiers.

La commission de l'exposition d'horticulture fait savoir que l'entrée du Palais-Rameau sera gratuite aujourd'hui vendredi; l'entrée sera à 50 centimes, samedi et dimanche.

La première journée du concours hippique a été favorisée par un temps superbe.

Remarques dans l'assistance : les généraux Billot, Comte, Defrance, Duhem.

Les courses au galop n'ont présenté qu'un intérêt secondaire. Il y avait peu de concurrents.

Les opérations du jury avaient commencé à midi par l'examen des chevaux pour l'admission du concours. Demain, vendredi, à midi 1[2, examen des poulains et pouliches de trois ans. A trois heures et demie sauts d'obstacles par les gentlemen et à quatre heures sauts d'obstacles pour les sous-officiers de cavalerie et de réserve.

Cette journée promet d'être beaucoup plus intéressante que la première qui ne doit être considérée que comme journée d'essai.

Brevet de capacité. — Les examens des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité auront lieu à Lille, à Douai et à Valenciennes, savoir :

5 juillet, aspirantes au brevet élémentaire. — 12 juillet. Aspirantes au brevet supérieur. — 19 juillet, Aspirants au brevet élémentaire. — 26 juillet, Aspirants au brevet supérieur.

Les examens des aspirants au certificat d'aptitude à la directions des écoles maternelles auront lieu à Lille. le 28 juin.

Une jeune fille brûlée. — Mlle X..., fille d'un cabaretier de la rue des Arts, s'était couchée mardi soir en laissant sa bougie allumée sur sa table de nuit.

Elle se mit à lire, mais bientôt le sommeil la gagna et elle s'endormit profondément sans éteindre la lumière qui communiqua le feu aux rideaux du lit.

La pauvre jeune fille, réveillée en sursaut, était entourée par les flammes. Ses parents accoururent à ses cris, éteignirent le feu qui l'avait cruellement brûlée. Son état est grave.

Il y a encore eu hier une révolution de filles à l'hopital Saint-Sauveur. Quatre d'entre elles ont été dirigées sur la maison d'arrêt.

Société de consommation. — Il vient de se former, à Lille, une société coopérative de consommation, sous le titre : les Economistes de Lille, et composée uniquement d'ouvriers.

CONCERTS ET SPECTACLES

Concerts publics. — L'ouverture de la série des concerts publics du jeudi a été favorisée par un temps merveilleux. Une foule compacte se pressait autour du kiosque de la place Chevreul. Malgré cette affluence de spectateurs on n'a pas vu ce tapage et ces scènes bruyantes des autres années. Les morceaux interprétés par la *Grande Harmonie* et la *Lyre roubaisienne* ont été écoutés au milieu d'un silence remarquable.

Il convient de rendre justice à M. le commissaire central pour les mesures qu'il avait prises en vue de maintenir le bon ordre.

On a fort applaudi le solo de piston de M. Montigny sur une cavatine de Rossini, l'*Offenbacchiana*, potpourri très original et arrangé sur des motifs d'Offenbach, et les deux chœurs de la *Lyre Roubaisienne*.

Grande Harmonie.— Les musiciens et les membres honoraires de la *Grande-Harmonie* sont prévenus qu'il n'y aura pas de répétition générale ce soir vendredi, mais bien les vendredis suivants.

La ménagerie Redenbach sera encore ouverte aux visiteurs jusqu'à dimanche prochain, 23 mai, inclusivement

Le célèbre dompteur, dont la témérité et le sang-froid ont si justement étonné tous ceux qui ont assisté aux exercices émouvants qu'il fait accomplir a des animaux généralement réputés indomptables, l'ours blanc, notamment, entrera dans les cages tous les jours comme à l'ordinaire.

Dimanche, journée d'adieu, une représentation sera offerte à 4 heures de l'après-midi, indépendamment de celle du soir.

Wasquehal. — La Fanfare municipale a offert dimanche dernier, au profit des pauvres, un concert vocal et instrumental qui a été couronné d'un succès complet.

La grande et magnifique salle du patronage, gracieusement mise à sa disposition en pareille circonstance, était bondée de monde, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée.

Nos compliments aux musiciens et en particulier à M. Delestraint, le chef de la fanfare, pour les deux morceaux qui ont été exécutés avec brio, aux chanteurs et instrumentistes, aux comiques et à l'estimable M. Watteeuw, le chansonnier tourquennois, qui avait prêté son concours a la fête. Tous ont fait preuve de zèle et de talent. Félicitons le pianiste qui a rempli admirablement la tâche difficile d'accompagnateur.

Après le concert on a procédé au tirage d'une brillante tombola également au profit des pauvres.

Les personnes charitables qui avaient offert des lots pour cette tombola ont droit aux meilleures remerciements de la population.

L'organisation de cette fête, aussi agréable que bienfaisante, est dûe aux membres de l'intelligente commission de la fanfare.

Voici les numéros gagnants de la tombola:

2.016— 103—845—715—1.018—972—1.093—2.303—2.037—1.101
71—1.240—1.725— 535—3.263—1.742—2.796—3.442— 749
2.209— 269—2 533—3.918—3.114—2.403—2.761— 656—1.187
1.190—1.275—3.787—2.134—3.666— 257—1.320—2.901— 613
3.113—3.090— 522— 770—3.793—1.544—1.139—1.584—1.179
1.371—3 693— 499—1.218—3.800—1.063—1.012—3.187—1.054
910—1.384— 65—2.110—3.259—1.241—3.540—3.421—1.359
3.486—3.125

Tribunal de simple police de Tourcoing

Audience du jeudi 20 mai 1886

Le rôle est rarement aussi chargé qu'aujourd'hui: cinquante une affaires sont appelées et entrainent des peines plus ou moins fortes selon la gravité des délits.

Le Tribunal fait une distribution assez larges d'amendes dont quelques unes atteignent 11 fr. ce qui est une lourde condamnation en simple police: il inflige en sus quelques cinq jours de prison, ce sont, comme d'habitude, les tapageurs et les batailleurs qui sont l'objet de sa sévérité.

Voici un tisserand, domicilié à Halluin, qui doit avoir des intérêts dans une gobletterie quelconque : il a fait une véritable hécatombe de chopes en en brisant pour 17 frs d'un seul coup. Il faut ajouter que cet ennemi des verre les avait probablement vidés avant d'en faire pièces et morceaux. Il était ivre et prétendait monter sur une table pour entonner quelque couplet. Le cabaretier voulut l'en empêcher : de là, fureur de l'ivrogne et en avant la casse ! Mais qui casse les verres les paie, ce que fera C. V... Le Tribunal le gratifier en outre d'une amende de 11 fr.

Deux habitants de Marcq, G. D. et Ch. D, n'en veulent pas aux chopes, mais ils s'attaquent aux réverberes; ceci est plus grave; ils en ont brisé 3 ou 4, ne sachant plus exactement, après avoir bu outre mesure, ce qu'ils faisaient. Le tribunal se montre indulgent en ne leur infligeant à chacun que 11 fr. d'amende et les frais.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 20 mai 1886. — Présidence de M. Hedde

Si la doctrine du célèbre auteur de l'esprit des lois qui prétend que la vertu et le vice sont sujets aux variations de température et dépendent des lieux, évidemment les habitants de Bondues seraient tous vertueux. Pourtant, qui le croirait, les habitants de ce paisible village ne sont pas tous aussi agréables que les lieux enchanteurs qu'ils occupent.

Henri Leplat, par exemple, est un peu vif. Il se dispute avec la femme Hespel. En voulant éviter les coups dont il la menace, elle s'embarrasse dans les plis de sa robe flottante, elle tombe. Le mari accourt, nouvelles scènes, nouvelles disputes. Le garde-champêtre, au nom de l'autorité, intervient. Le tribunal condamne Leplat à 15 jours de prison.

— On entend quelquefois dire qu'un pochard a refusé de suivre un agent au poste et s'est même débattu. Ce qui est plus rare c'est de voir une femme invectiver les agents. C'est pourtant le cas de Mme X..., de Roubaix, qui est condamnée à 16 francs d'amende pour apprendre à retenir sa langue.

NORD

Quesnoy. — On écrit du Quesnoy à un journal de Lille :

« Je ne puis résister au désir de vous faire part de l'indignation de tous les honnêtes gens du Quesnoy, devant les scènes de voyoucratie auxquelles se livre depuis dimanche la fine fleur du parti radical de notre ville.

« Ces amants de la liberté — pour eux — furieux du succès de la mission que prêchent trois révérends pères de la compagnie de Jésus, pestant de voir tous les soirs notre église devenir trop petite pour contenir la foule des fidèles qui viennent entendre la parole de Dieu, ces libre-penseurs, dis-je, ont organisé des manifestations tapageuses où se braillent les insanités les plus dégoûtantes ; on escorte même les braves missionnaires, au chant de la *Marseillaise*, jusqu'à la maison de M. le doyen, et cela sous les yeux de la police qui laisse frire. M. le commissaire trouve peut-être ces scènes de bon goût. »

Estaires.— Des malfaiteurs ont dévalisé la petite chapelle appartenant aux époux Bauchard. Ils ont brisé les carreaux de la porte et ont enlevé les ex-veto d'une valeur de plus de 300 fr.

Armentières. — M. Douillet, receveur de l'enregistrement à Armentières, vient d'être nommé à Amiens. Son successeur est M. le receveur de l'enregistrement de Péronne.

— Par suite de la rupture d'un des arbres de commande du tissage Mahieu, les ouvriers ont dû chômer depuis deux jours.

Avesnes. — Le feu a consumé entièrement environ 5.000 kilos de paille provenant des lits militaires. Une enquête ouverte par M. le commissaire de police a démontré que le feu devait avoir été mis par des jeunes gens dont on ne connaît pas encore les noms.

Dunkerque. — *Un duel.* — A la suite d'un article paru dans l'*Index du farceur*, journal satirique de Boulogne-sur-Mer et dans lequel M. Ternissien, rédacteur en chef de ce journal, prenant à partie M. Hoche, aéronaute à Calais, une rencontre a été décidée entre ces messieurs. Elle a eu lieu hier matin à Adinkerque (frontière belge).

L'arme choisie était le pistolet, le combat a eu lieu à 25 pas. Deux balles ont été échangées sans résultat. Les témoins ont ensuite déclaré l'honneur satisfait et les adversaires se sont serré la main.

BELGIQUE

Liège. — Une grande manifestation ouvrière aura lieu lundi prochain à Liège. Les ouvriers carriers de l'Ourthe et l'Amblève ont décidé de se rendre en cortège à Liège, pour remettre une pétition au gouverneur. Ils arriveront à Liège au nombre de 1.500, sous la direction de leur chef Pahaut, qui jouit d'une grande influence. Ils demanderont l'intervention du gouvernement pour obtenir une augmentation de salaires et la réduction des heures de travail.

On s'attend à une grève des ouvriers armuriers.

ETAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 mai. — Emile Deschamps, rue de Labruyère, 73. — Jeanne Dellacherie, rue de Toulouse, maison Thérin, 11. — Henri Fiévet, rue d'Alma, 214. — Angèle Cousaert, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 144. — Lucien Inglebert, rue de Lille, 181. — Sophie Neetesonne, Hôtel-Dieu. — André Verdonck, rue St-Louis. — Berthe Lefebvre, rue des Fossés, cour Bucson, 72 bis. — Fernand Lebrun, rue du Fontenoy, 166. — Madeleine Sempell, rue d'Alma, 248. — Zulma Muylle, rue du Moulin, cour Descat. — Madeleine Desreumaux, rue de Lannoy, 114. — Georges Nivesse, rue de Ma-Campagne, 64. — Emérance Dubois, rue de Lannoy, cour Dassonville, 5. — Céleste Deveylder, rue Drouot, 5. — Pierre Fiolet, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 12. — Marguerite Depraetere, rue de France, 133. — MARIAGE. — Jean Brouck, 29 ans, sans profession, et Euphémie Pecquereau, 33 ans, sans profession. — DÉCÈS du 20 mai. — Marie Cherbonnier, 8 ans, rue Daubenton, 69. — Marguerite Debeer, 8 ans, rue du Pile, 170. — Marie Villaeys, 5 mois, rue Turgot, cour Hus, 4. — Rosine Defives, 65 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Marie Leloup, 65 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Joseph Hautecœur, 4 mois, rue du Pile, cour Bonte, 2. — Angèle Bailly, 13 ans, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 Paul Deldyck, rue Verte. — Hilaire Catteau, rue du Repos. — Marie Verscheure, sentier de Roncq. — Joseph Tricot, rue de la Croix-Blanche. — Paul Paris, rue Lerouge. — DÉCÈS du 20 mai. — Marie Voncheaux, 6 mois, rue de la Croix. — Marie Delrue, 27 ans 5 mois, soigneuse, rue du Chêne-Houpline. — Marie Dhaeneus, 4 mois, rue du Chien-Fidèle.— Elise Faurez, 27 ans 10 mois, sans profession boulevard Gambetta. — Henri Catteau, 8 heures, rue du Repos.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CLARISSE-NOYELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Hector-François CLARISSE, veuf de Dame Louise NOYELLE, décédé à Bon-Secours, (Péruwelz), le 19 mai 1886, dans sa trente-septième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 21 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour à 6 heures 1[2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 22 dudit mois, à heures 1[2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 13.

Les amis et connaissances de la famille BAILLY-DESCHAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Angèle-Julie-Elise BAILLY, décédée à Roubaix, le 20 mai 1886, dans sa 14e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 23 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 24 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 24 mai 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis PAUWELS, décédé subitement à Roubaix, le 20 mai 1885, dans sa 23e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Mauvais garnements et bons soldats

Dans un article sur la Légion étrangère, M. H. Roger de Beauvoir dit des choses intéressantes sur deux régiments bizarrement composés, qui s'appellent la Légion étrangère :

Comment on y rend la justice

La justice n'y est pas rendue comme dans les régiments ordinaires. Si un homme vend ses effets pour boire, il les *paie sur le ventre*, c'est-à-dire qu'il rembourse sur sa ration; à cette condition il ne passe pas devant le conseil de guerre.

S'ils se volent entre eux, soit leurs effets, soit les conserves, les chefs ne se mêlent pas de l'affaire : ils sont jugés par l'escouade ou la compagnie, par leurs pairs enfin : et l'on peut croire que la justice des camarades n'est pas tendre.

FEUILLETON DU 22 MAI 1886. — N° 32

FLORÉAL

IX

De ses lèvres, à droite et à gauche, la salive coulait ; elle avait l'œil hagard ; la pauvre vieille n'avait échappé à la mort que pour tomber dans l'idiotisme.

Ils comprirent l'un et l'autre l'horrible vérité et ces deux hommes qui depuis deux jours avaient trois fois lutté corps à corps, en ennemis acharnés, furent secoués par un tel sanglot, qu'ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre terrassés par la même douleur.

Cependant l'idiote s'était endormie ; il n'était pas loin de deux heures du matin et le jour ne pouvait tarder à poindre.

Voltin avait fait prendre un peu de nourriture à son beau-frère. Il ouvrit la porte, regarda le ciel qui commençait à blanchir l'horizon et voyant les rues absolument désertes :

— Va-t-en ! lui dit-il et surtout quitte le pays !

— Je vais partir aujourd'hui même... Je gagnerai à pied la gare de Montchanin ; j'y serai dans la matinée et ce soir c'est à Paris que je me coucherai... Je peux compter sur ton silence ?

— Si je voulais parler, je ne te permettrais pas de rester un instant chez moi... Sauve-toi et tâche de changer d'existence !

Floréal secoua la tête.

— C'est fini, dit-il ; je suis compromis et je n'ai de chance de conserver ma tête sur mes épaules qu'en allant toujours plus en avant... Du reste... ne parlons pas politique... ça me tourne la tête, et ça finirait mal... Adieu !

Laisse-moi t'embrasser encore... ne dis pas à ma sœur que je suis revenu... Adieu ! Si tu m'en croyais, tu quitterais la mine, il t'arrivera malheur... Pour l'heure, je suis libre, mais si demain on m'ordonnait de te frapper... que voudrais-tu que je fisse ?...

— Allons, va-t-en ; tu va me faire repentir de t'avoir reçu.

Les deux hommes traversèrent le jardin en silence ; ils arrivèrent à la petite barrière. Kelb, qui les avait suivis, grognait un peu ; il reconnaissait son prisonnier de la veille.

Voltin ouvrit, Floréal passa, et sans échanger même une poignée de main, ils se séparèrent. La douleur qui les avait un instant réunis n'avait pas été assez forte pour étouffer dans le cœur du révolutionnaire les criminelles revendications qui en avaient fait un bandit.

Un abime séparait ces deux ouvriers; ils étaient l'un du parti de l'ordre et l'autre du parti de l'anarchie.

C'étaient des frères ennemis.

Voltin entendit les pas de son beau-frère qui se perdaient dans le lointain ; il rentra dans la maison et alluma du feu pour préparer sa soupe.

Vers trois heures et demie sa femme descendit. Elle le trouva tout occupé des soins du ménage.

— Comment va-t-elle ?

— Mieux !

— Elle a remué ?

— Oui... Elle s'est même levée.

— Levée !

La pauvre petite ne put maitriser un mouvement de joie.

— Ecoute, Nini ; il faut offrir à Dieu les peines qu'il envoie ; c'est M. le curé qui le disait hier... Tu aurais préféré la garder n'importe comment que de la voir morte ?

— Oh oui ! Mais qu'as-tu ?... Que veux-tu dire ?

— Eh bien, elle n'est pas morte ; elle dort bien depuis plus de deux heures, mais la pauvre mère, elle est tombée... en enfance ! Ne pleure pas ; quand elle va se réveiller, tu prendras bien soin d'elle... Je m'en vais au travail... Il faut bien manger... Du courage, ma pauvre Nini, et à tantôt.

Il prit son paquet et s'en alla ; les mineurs gagnaient déjà les fosses.

Eugénie s'assit à côté du lit.

— Le bon Dieu n'a pas voulu me donner d'enfant, se dit-elle, sans doute qu'il me réservait celui-là.

Elle se mit à genoux et pria.

Le jour s'était levé radieux ; l'*Angelus* sonnait à l'église ; là-bas sur la route le bataillon défilait partant pour le service en campagne.

Les tambours ne battaient pas, le clairons restaient muets ; ils respectaient le sommeil des pauvres ouvriers ; les hommes marchaient sur deux rangs de chaque côté de la route, et les petits oiseaux, cachés dans les buissons, s'enfuyaient de leurs nids à tire d'aile, décrivant dans le ciel d'innombrables rinceaux.

La colonne avait disparu au détour du chemin, et l'on apercevait déjà l'arrière-garde.

Au milieu des pantalons rouges se distinguait un costume noir.

C'était M. le curé de Montceau.

Lorsqu'il fut arrivé à la hauteur de la maison de Voltin, il salua les militaires avec lesquels il s'entretenait et se dirigea vers la barrière du jardin.

— Eugénie le vit et alla au-devant de lui.

— Eh bien ? demanda le bon prêtre.

— Elle a repris connaissance, Monsieur... mais...

— Ah ! tant mieux !

— Mais elle n'a plus sa raison !... la pauvre mère est comme en enfance !

— Vous êtes bien éprouvés, mes pauvres amis ! Voyons si elle me reconnaitra ?

— Elle dort pour le moment.

— Il ne faut pas la réveiller alors ; je reviendrai une autre fois... Ayez bon courage ! Je sais que je n'ai pas besoin de vous le répéter, cette brave mère Charlot vous avait élevée dans de bons principes !

— Oh oui ! Mais pourquoi n'en avons-nous pas tous profité ?

— Que voulez-vous ! Vous semblez plus malheureuse que votre frère aux yeux du monde, et cependant votre part est la meilleure.

— Tenez, monsieur, puisque je vous en parle, laissez-moi vous dire ce qui me désole; je ne comprends plus mon pauvre frère ! Nous n'étions que des ouvriers et nous ne sommes encore que cela, et jamais il ne nous était arrivé de désirer le bien des autres. Quelle folie a doné pu lui passer par l'esprit.

— Eh ! ma pauvre enfant, c'est la folie du jour. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Tout concourt pour faire perdre la tête aux esprits faibles.

On ne cesse de répéter au malheureux qu'il a le droit de jouir et d'être riche comme les puissants du monde ; on le pousse à prendre par la force les biens que les hasards de sa naissance lui ont refusé je ne suis surpris que d'une chose, c'est que ces pauvres égarés ne soient pas encore allés plus loin dans la voie du mal.

Rien pour les retenir, tout pour les exciter : voilà leur situation.

— Nous supportons bien la peine, nous autres !

— Parce que vous avez une consolation que ces écervelés n'ont plus ! Vous êtes chrétienne, vous ; vous avez foi dans les paroles du Christ ; vous savez qu'il a maudit les richesses et préparé son royaume pour les pauvres de fait et de cœur. C'est la religion qui vous rappelle qu'il ne faut pas convoiter le bien d'autrui, c'est elle qui vous console de vos misères terrestres, en vous montrant en retour les richesses éternelles.

Et votre âme épurée, élevée vers Dieu, trouve avec raison qu'il est beau de souffrir sans se plaindre, que c'est héroïque de courber le front sous les coups du sort et d'adorer la volonté divine.

Vous ne vous en rendez peut-être pas bien compte, mais c'est là le secret de votre force.

Ne soyez donc pas surprise des écarts de votre frère ; s'il n'est plus satisfait de son sort, s'il veut à son tour devenir riche et maître, c'est qu'il ne croit plus en Dieu ; c'est que son âme subjuguée par les appétits de la terre ne regarde jamais vers le ciel.

C'est bien sérieux ce que je vous dis là ! Mais c'est l'exacte vérité.

Bon courage, mon enfant ! Soignez bien votre pauvre malade, aimez votre mari, priez pour votre frère, et vous verrez qu'après vous avoir éprouvé, le bon Dieu vous bénira.

La pauvre femme, vieillie de vingt ans, ne reconnut pas sa fille ; il fallut l'habiller comme un enfant.

Lorsqu'on lui eût fait sa toilette, on la mit sur un fauteuil, mais elle ne voulut pas y rester, et la matinée se passa, pour Eugénie, à courir après la malade qui n'avait qu'un objectif : s'échapper de la maison.

Lorsque sa fille lui demandait où elle voulait aller, elle écoutait d'abord sans comprendre, puis elle faisait un effort pour articuler une réponse, mais il ne sortait de sa bouche qu'un son rauque, vide de sens, et deux filets de salive qui tombaient sur son tablier.

C'était bien triste ; cependant notre pauvre nature humaine se fait à tout ; Eugénie l'avait dit : elle préférait avoir sa mère privée de raison que de ne pas l'avoir du tout ; aussi les jours se succédant, on finit chez les Voltin par s'habituer à cet affreux malheur.

La mère Charlot, qu'on ne laissait jamais seule, passait sa vie à parcourir la maison et le jardin, cherchant un être imaginaire qu'elle ne trouvait pas.

Voltin était sans nouvelles de son beau-frère ; il ne savait qu'une chose, à savoir qu'on n'avait pas pu retrouver ses traces et que toutes les recherches de la police étaient restées sans résultat.

(A suivre) ROGER DES FOURNIELS